

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOS PROCESS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Notre cabinet étudie vos besoins et vous propose un accompagnement sur-mesure et sans coût pour vous afin d'identifier des solutions pertinentes et adaptées à votre entreprise pour anticiper les obligations réglementaires sur la facture électronique, obligatoire pour les entreprises entre 2024 et 2026.

Entre 2024 et 2026, la facture électronique devient obligatoire pour toutes les entreprises

Connaissez-vous les avantages de la facture électronique ?



Gagner du temps



Réduire vos coûts



Sécuriser vos flux



Piloter en temps réel votre facturation et trésorerie

**Nous réalisons cette prestation en partenariat
avec BPI FRANCE ET FRANCE NUM.**

La prestation définie dans la lettre de mission est prise en charge par l'état dans le cadre du programme d'accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS L'AMÉLIORATION DE VOS PROCESSUS

L'objectif de cette mission est de faire évoluer les processus internes des TPE/PME en s'appuyant sur l'utilisation de solutions numériques permettant de progressivement mettre en œuvre et gérer électroniquement leurs factures et paiements.

Nos recommandations

- Bénéficiez d'un diagnostic de vos besoins sur la thématique de la facture électronique.
- Suivez les recommandations formulées à la suite du diagnostic avec l'aide de notre cabinet.
- Mettez en place la facture électronique dans votre entreprise.

Nos modalités d'intervention

- Lettre de mission qui définit notre intervention.
- Diagnostic de votre situation.
- Définition d'un plan d'action et mise en œuvre de ces actions
- Compte-rendu et retour d'expérience sur la réalisation de la mission.

Nous apportons une réponse à vos interrogations : Avec un dispositif gratuit en 4 étapes

- 1. Livrable 1 Fiche de synthèse**
Diagnostic sur la situation de votre entreprise dans la gestion de la facturation, collecte et émission des factures
- 2. Livrable 1 Fiche d'objectifs**
Mieux comprendre vos difficultés et fixer vos objectifs lors d'une formation collective d'une demi-journée
- 3. Choix jusqu'à 4 solutions numériques** à tester gratuitement pendant 30 jours.

- 4. Livrable questionnaire satisfaction**
Retour d'expérience à 30 jours puis à 6 mois.